

Roth Gyga & Partner AG | FMH Insurance Services | Moosstrasse 2 | 3073 Gümligen
Tél. 031 959 50 00 | Fax 031 959 50 10 | mail@fmhinsurance.ch | www.fmhinsurance.ch



Dormez-vous d'un sommeil paisible? Votre stratégie correspond-elle à votre profil de risque?



Sans même traiter réellement d'investissements, il y a un indicateur majeur pour prendre la bonne décision de placement, à savoir: vous-même! Celui qui veut dormir en paix doit réfléchir et analyser la manière dont il est structuré. En effet, tout le monde est en accord avec des cours en croissance mais qu'en est-il lorsque le portefeuille subit une chute des cours?

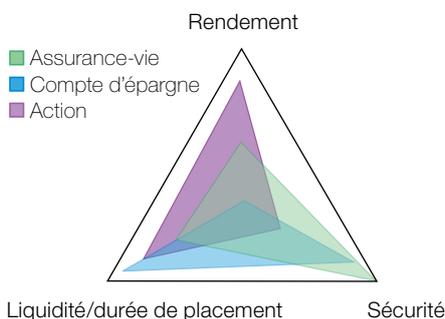
Qu'est-ce que ceci représente concrètement pour vous? Vous devez analyser en détails ce sujet afin d'être en mesure de définir si vous pouvez, p.ex. vivre avec une variation du cours de 30%. En chiffres: vous avez payé CHF 100 000.- et obtenez un récent extrait de dépôt qui indique nouvellement votre fortune à CHF 70 000.-. Cette décision n'est prise ni par votre banquier, votre fiduciaire, ni par votre conseiller FMH Insurance Services.

Quelles sont vos attentes?

Lors de nos entretiens avec les clients nous remarquons souvent que les attentes de prestations de retraite sont assez vastes. Les attentes sont en constante augmentation suite au boom qu'ont connu les produits structurés durant les dernières années, lesquels promettaient des

rendements élevés avec pratiquement aucun risque. Les concepts conservateurs n'étaient plus annoncés et tous – incluant les banques d'investissements – partageaient de l'idée que cela continuerait ainsi. Toutefois la crise du marché financier a effacé ce rêve et pour nombre d'investisseurs le réveil après la fête de la multiplication des fonds a été très dur.

En principe les risques s'alignent au niveau du potentiel de rendement, à savoir plus le potentiel de rendement est élevé plus les risques seront grands. De plus, la durée du placement joue également un grand rôle. Le triangle magique des investissements ci-dessous démontre ce conflit d'intérêts:



Chères clientes, chers clients,

Maintenant que tous les Etats autour de nous se sont massivement endettés et que l'euro a faibli sous le poids de cette pression l'on se demande si c'est tout.

Certains Etats européens sont encore et toujours endettés à plus de 100% de leur produit intérieur brut et la locomotive économique européenne que représente l'Allemagne n'est pas dans une situation que l'on pourrait qualifier de confortable avec son degré d'endettement actuel d'environ 73% (Suisse actuellement en-dessous de 50%).

Des rumeurs d'inflation à savoir des spéculations lesquelles ne sont certainement pas infondées font donc immédiatement leur apparition. Les dettes doivent à long terme être payées par quelqu'un et ceci entraînera forcément un ralentissement économique. Actuellement les Etats européens essaient d'atteindre l'équilibre difficile entre le programme d'austérité et de stimulation économique, mais cette réussite est discutable.

Quelle en est donc la signification pour vous? Le développement en Europe reste incertain. L'euro pourrait également rester faible par rapport au franc suisse. La conclusion se trouve donc dans la «diversification» des instruments de placement et la sécurité avant le rendement.

Nous sommes donc d'avis qu'il est judicieux d'entamer une planification minutieuse qui prend les aspects mentionnés ci-dessus en considération. Nos conseillers sont à votre disposition pour ce faire.



Avec nos salutations les meilleures

Thomas Roth *Sergio Kaufmann*
Thomas Roth & Sergio Kaufmann

Prise de risque et capacité à supporter les risques

Dès que vous aurez défini ce que vous souhaitez pour vous-même et ce avec quoi vous pourrez effectivement dormir en paix, la question de la correspondance entre votre prise de risque et votre capacité à supporter les risques se posera.

Alors que votre prise de risque reflète votre attitude personnelle et votre sentiment par rapport aux risques, votre capacité à supporter les risques démontre jusqu'où vous pouvez vous permettre d'aller afin d'être à même d'atteindre vos besoins et objectifs. Pouvez-vous p.ex. imaginer une stratégie de placement agressive tout en ayant besoin de l'argent durant les années à venir pour rembourser un crédit sur le cabinet alors que vous ne devriez pas prendre des risques élevés. Par contre, un médecin de 40 ans sans obligation avec son portefeuille peut p.ex. choisir une proportion d'actions élevée et la réduire par la suite progressivement jusqu'à la retraite.

Résumé

En résumé il est à retenir qu'une bonne stratégie de placement doit toujours prendre en considération la prise de risque et la capacité à supporter les risques.

Dans le cas où la capacité à supporter les risques permet une stratégie d'investissement risquée mais que vous ne vous sentiez pas à votre aise avec ce choix, une stratégie défensive serait plus appropriée. Et pour le cas où vous souhaiteriez prendre des risques afin d'obtenir des gains de placement élevés mais que les liquidités engagées dans votre planification financière sont déjà placées à long terme ceci doit également être pris en considération. Nos conseillers peuvent vous aider à définir votre profil risque et mettre en œuvre avec vous la stratégie d'investissement désirée.

Assurance responsabilité civile professionnelle

A quel moment peut-on dire d'un sinistre qu'il en est un?

Il n'est pas toujours aisé de répondre à cette question qui a souvent des conséquences lourdes pour le médecin apparemment bien assuré. Ci-dessous nous allons vous proposer un bref aperçu quant à ce sujet.

Dans le domaine des assurances l'on distingue généralement trois différentes possibilités de détermination du sinistre:



Moment de la cause

Il est ici décisif de déterminer à quel moment le traitement qui a porté préjudice a eu lieu.



Moment du début du sinistre

Le début effectif du sinistre est déterminant, p.ex. la première apparition des suites d'une mauvaise manipulation. Ceci peut souvent se produire des années après le moment de la cause.



Moment de la demande de dommages

Le moment de la demande de dommages & intérêts par le sinistré est déterminant dans ce cas.

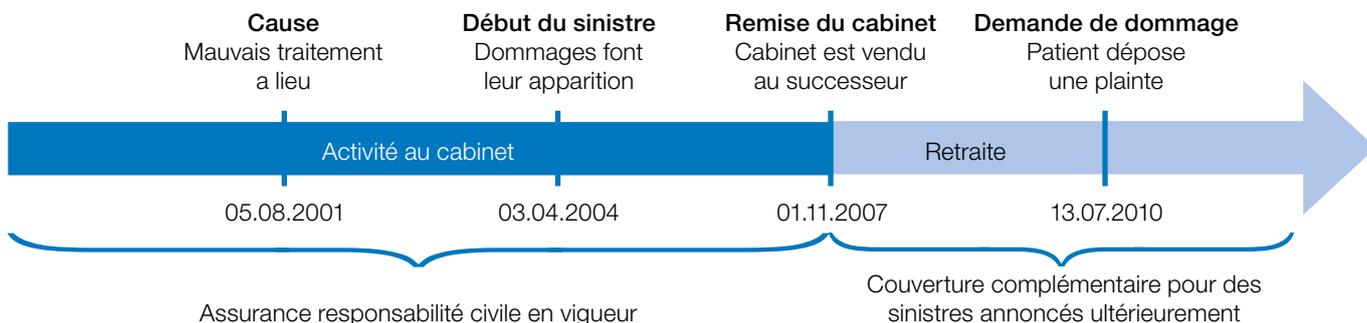
Quelle influence ceci peut donc avoir en général sur l'assurance? Tout simplement, selon le principe appliqué l'assurance adé-

quate doit subsister. P.ex.: si le moment de la cause est déterminant il faut aussi qu'à ce moment l'assurance subsiste.

Qu'est ce que cela signifie concrètement dans le domaine de l'assurance responsabilité civile? Dans les cas de responsabilité civile professionnelle des médecins c'est la demande de dommages & intérêts qui est appliquée. Cela signifie que le moment de la cause et le début du sinistre ne jouent pas de rôle. Seule la demande de dommages & intérêts du sinistré est déterminante.

De ce fait il est important que lors d'un changement d'assurance une transition claire soit entreprise. Sinon une lacune dans la couverture pourrait se présenter et de graves conséquences pourraient en résulter. La couverture complémentaire lors de la remise du cabinet est encore plus importante. Après la vente du cabinet, le médecin qui a pratiqué le traitement est encore responsable durant des années. Ceci est précisément le plus gros problème dans un cabinet. Certaines assurances ne disposent d'aucune voire d'une couverture complémentaire très réduite et ensuite le médecin est responsable avec sa fortune privée.

L'assurance responsabilité civile professionnelle de FMH Insurance Services a déterminé ce problème rapidement et accorde une couverture complémentaire durant le délai de prescription légal dans les cas de remise de l'entreprise ou en cas de décès du preneur d'assurance. Ainsi vous êtes toujours assuré au mieux.



Modèles alternatifs d'assurances Réduisez votre prime d'assurance maladie

Les modèles alternatifs d'assurance de l'assurance de base obligatoire se réjouissent d'une popularité croissante lors des périodes d'augmentation des primes d'assurance maladie. Ci-dessous, nous vous présentons plusieurs possibilités qui peuvent également être choisies dans les contrats-cadres de FMH Insurance Services.

Modèle du médecin de famille

Avec le modèle du médecin de famille, vous vous engagez à consulter d'abord le médecin de famille que vous aurez préalablement défini pour toute consultation initiale ou transfert hospitalier. Dans nos contrats-cadres vous pouvez reprendre le rôle du médecin de famille pour vous et votre famille, ceci au cas où vous êtes inscrit sur la liste des médecins de l'assurance maladie. Vous obtenez ainsi le rabais de prime et pouvez toujours décider vous-même quand vous souhaitez engager un spécialiste ou entrer à l'hôpital.

Modèle HMO

Avant d'entrer à l'hôpital et lors d'une visite planifiée chez le médecin vous avez l'obligation de consulter le centre HMO déterminé ou le médecin défini par le réseau médical correspondant.

Télé médecine

Dans ce modèle il faut téléphoner à la hotline médicale de votre caisse maladie préalablement à la première consultation médicale. Les exceptions valables pour ces trois modèles concernent les urgences, consultations gynécologiques et ophtalmologiques.



Résumé

De part le choix d'un modèle alternatif d'assurance la liberté de manœuvre est quelque peu réduite mais permet aux assurés de bénéficier d'un rabais de prime allant jusqu'à 20 %. Le modèle du médecin de famille est particulièrement approprié pour les médecins généralistes indépendants et les internistes. Toutefois, nous enregistrons toujours de plus en plus d'autres médecins qui prennent une légère contrainte en considération (télé médecine) afin d'obtenir une réduction de prime. Souhaitez-vous connaître votre potentiel d'économie? Veuillez absolument nous remettre une copie de votre police actuelle lors de votre commande afin que nous puissions vous faire une offre comparative sans ambiguïtés.

Questions fréquemment posées

Que se passe-t-il en cas de faillite de mon promoteur de fonds?

Nombre de médecins possèdent un investissement dans un fond de placement. Mais que se passe-t-il donc lorsque le promoteur de fonds fait faillite? L'investisseur perd-il alors automatiquement son argent?

La gestion de fonds représente toujours une société anonyme qui pourrait donc théoriquement aussi faire faillite. Ceci ne s'est toutefois encore jamais produit en Suisse.

Si une telle faillite devait tout de même se réaliser une fois, ceci ne serait pas d'importance majeure pour l'investisseur. Le capital investi n'appartient en effet pas réellement à l'entreprise car il s'agit là d'un portefeuille collectif. Ce portefeuille collectif est protégé et ne tombe pas dans la masse de la faillite.

Qu'est donc le SMI?

Le SMI est le plus important index d'actions en Suisse. Les 20 plus grandes sociétés cotées en bourse y sont pondérées selon l'évaluation de la valeur du marché et sont synthétisées

dans cet index. L'index représente environ 85% de la capitalisation globale du marché suisse des actions. Sa composition est vérifiée une fois par année.

Composition actuelle:

Entreprise	Part	Entreprise	Part
1 Nestlé	23.83%	11 Transocean	2.39%
2 Novartis	17.13%	12 Swiss Re	2.08%
3 Roche	14.24%	13 Swatch	1.29%
4 UBS	7.16%	14 SGS	1.23%
5 ABB	6.13%	15 Swisscom	1.08%
6 CS	6.08%	16 Synthes	1.05%
7 Zurich	4.74%	17 Julius Baer	0.89%
8 Syngenta	3.26%	18 Adecco	0.88%
9 Richemont	2.72%	19 Actelion	0.65%
10 Holcim	2.63%	20 Lonza	0.53%

Avez-vous des questions? N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou envoyez nous un mail à mail@fmhinsurance.ch.

Franchise optimale

Un énorme potentiel d'économie peut se réaliser grâce au choix de la franchise optimale. La meilleure franchise dépend toutefois pour chacun du montant des coûts annuels relatifs à la maladie et du rabais effectif de la caisse. Demandez absolument plusieurs offres de primes avec plusieurs franchises, ceci afin de pouvoir voir les différences!

Ci-dessous un exemple simple de calcul avec un potentiel d'économie annuel:

Franchise	Prime annu.	Potentiel économ.	Risque
CHF 300.00	CHF 4044.00		
CHF 500.00	CHF 3904.80	CHF 139.20	CHF 60.80
CHF 1000.00	CHF 3554.40	CHF 489.60	CHF 210.40
CHF 1500.00	CHF 3204.00	CHF 840.00	CHF 360.00
CHF 2000.00	CHF 2854.80	CHF 1189.20	CHF 510.80
CHF 2500.00	CHF 2504.40	CHF 1539.60	CHF 660.40

Adultes, assurance de base, avec accident, ville Zurich, Avanex, sans tenir compte de la participation de 10%

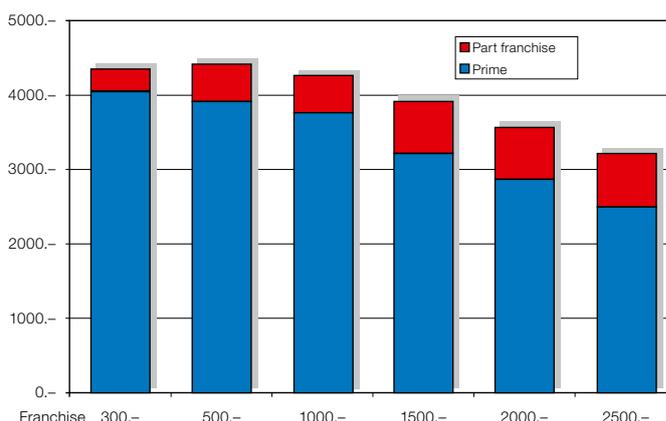
Le point «risque» comprend les surcoûts maximaux qui pourraient résulter en un an avec des frais médicaux élevés. Ainsi vous économiser selon notre tableau p. ex. avec une franchise de 1500.- la somme de CHF 840.- de prime et devriez toutefois supporter maximum 1200.- de coûts maladie vous-même (1500.- moins 300.- de franchise min.).



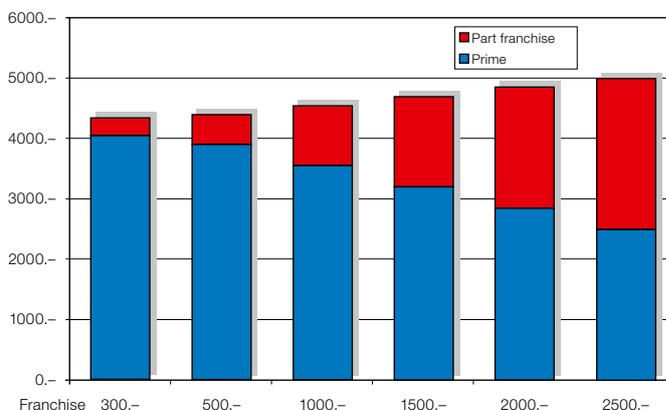
Coûts totaux des différents frais médicaux

L'exemple suivant vous démontre les différents coûts totaux annuels (prime + part franchise) de deux clients:

Assuré A



Assuré B



L'assuré A a des coûts de maladie faibles avec le montant de CHF 700.-. Ses coûts totaux sont au plus bas avec la franchise de CHF 2500.-. L'assuré B a des coûts de maladie de CHF 2800.-. Dans ce cas la franchise de CHF 300.- serait appropriée.

En résumé l'on peut dire qu'en cas de coûts de maladie faibles la franchise à 2500.- est rentable. En cas de coûts de maladie élevés, la plus petite franchise de 300.- est toujours recommandée. Les franchises moyennes n'offrent donc pas d'avantages importants. Jusqu'à aujourd'hui la franchise peut être modifiée annuellement jusqu'à fin novembre pour l'année suivante. Le parlement aimerait toutefois qu'une modification de la franchise ne puisse être activée que tous les deux à trois ans. La décision est en attente.

Planification du retrait des fonds du pilier 3a

Potentielle économie fiscale allant jusqu'à 40%

Nombre de personnes actives utilisent les avantages du pilier 3a en déduisant chaque année les primes sur leur déclaration de revenu. Une économie d'impôts peut non seulement être réalisée pendant la durée de l'assurance mais également lors de son paiement. A la retraite les fonds du pilier 3a sont transférés de la fortune liée à l'avoir libre ce qui a pour conséquence une imposition unique du capital. Celle-ci est progressive comme la plupart des taux d'imposition sur le revenu. Cela veut dire que plus la fortune est élevée plus le taux d'imposition sera élevé. Ainsi toutes les prestations de la retraite, à savoir les versements du pilier 3a et les prestations du capital de la prévoyance professionnelle sont additionnées durant l'année en cours et imposées en commun. De ce fait, une bonne planification débute de nombreuses années avant la retraite. Les versements devraient être planifiés au moins 5 ans avant l'âge normal de la retraite car dès ce moment les prestations de la prévoyance professionnelle sont obtenues.

L'exemple ci-dessous vous démontre l'économie qui peut être réalisée grâce à un retrait en plusieurs étapes de vos fonds du pilier 3a.

Solutions pilier 3a pour médecins

Nous collaborons avec la majorité des compagnies d'assurance et diverses banques afin d'être en mesure de vous soumettre les meilleures solutions. De plus, nous disposons de produits spéciaux qui vous permettent d'obtenir des avantages supplémentaires exclusivement par FMH Insurance Services. Nos conseillers sont volontiers à votre disposition pour de plus amples informations ou pour vous soumettre une offre personnalisée.

Canton *	1 x 400 000	2 x 200 000	Economie
AG	CHF 39 234.–	CHF 31 618.–	19.41 %
AI	CHF 68 553.–	CHF 66 226.–	3.39 %
AR	CHF 31 473.–	CHF 29 146.–	7.39 %
BE	CHF 35 814.–	CHF 28 722.–	19.80 %
BL	CHF 22 632.–	CHF 19 106.–	15.58 %
BS	CHF 36 823.–	CHF 31 246.–	15.15 %
FR	CHF 46 657.–	CHF 37 962.–	18.64 %
GE	CHF 27 695.–	CHF 22 152.–	20.01 %
GL	CHF 33 073.–	CHF 29 146.–	11.87 %
GR	CHF 19 473.–	CHF 17 146.–	11.95 %
JU	CHF 32 896.–	CHF 28 874.–	12.23 %
LU	CHF 34 455.–	CHF 28 234.–	18.06 %
NE	CHF 37 508.–	CHF 35 182.–	6.20 %
NW	CHF 32 923.–	CHF 27 686.–	15.91 %
OW	CHF 29 817.–	CHF 27 490.–	7.80 %
SG	CHF 31 745.–	CHF 25 114.–	20.89 %
SH	CHF 25 735.–	CHF 20 274.–	21.22 %
SO	CHF 32 139.–	CHF 26 278.–	18.24 %
SZ	CHF 23 693.–	CHF 13 910.–	41.29 %
TG	CHF 30 713.–	CHF 28 386.–	7.58 %
TI	CHF 23 833.–	CHF 21 506.–	9.76 %
UR	CHF 24 230.–	CHF 19 036.–	21.44 %
VD	CHF 43 812.–	CHF 34 838.–	20.48 %
VS	CHF 32 540.–	CHF 23 144.–	28.88 %
ZG	CHF 25 374.–	CHF 18 658.–	26.47 %
ZH	CHF 30 538.–	CHF 24 066.–	21.19 %

* Les capitaux cantonaux ont été retenus pour l'impôt communal.



Méthode du prix moyen

Gain malgré un faible cours des fonds?

Vous avez peut-être déjà aperçu les termes «méthode du prix moyen» ou «effet du cost-average» lors d'une lecture d'un article traitant d'investissements dans un journal spécialisé. Ce qui est parfois expliqué de manière très compliquée est en fait tout simple: en utilisant la méthode du prix moyen des parts de fonds sont achetées régulièrement (p.ex. mensuellement) durant plusieurs années pour un montant fixe et ce indépendamment de la situation respective du marché. Ainsi vous profitez d'une plus-value lorsque les prix augmentent. Lorsque les cours baissent vous achetez avec le même montant un nombre plus élevé de parts de fonds. Ceux-ci auront une grande participation lorsque la période creuse aura été surmontée et que les prix augmenteront à nouveau.

Malgré le fait que le cours des fonds est de 15% plus faible cinq ans plus tard, une plus-value de 5842.– a été générée grâce à la méthode du prix moyen. Ceci correspond à un rendement de 6%.



Plan de constitution pour médecins

En collaboration avec Zugerberg Finanz AG nous avons l'avantage de vous proposer la solution appropriée qui permet de pro-

fiter de la méthode du prix moyen. Le plan de constitution 100 de Zugerberg est composé de part d'actions de 0 à 100%. Cela signifie que Zugerberg Finanz AG augmente ou réduit selon la situation du marché la part d'actions et vous offre ainsi une possibilité de gain supplémentaire.



Zugerberg plan de constitution 100

Gestion de fortune avec une part de fonds d'actions de 0 à 100%.

De plus, Zugerberg Finanz AG dispose de trois stratégies de durabilité avec des parts de fonds d'actions différentes. Agir de manière durable veut dire s'aligner aux besoins des générations actuelles sans pour autant mettre en danger les chances des générations futures. Les meilleures fonds durables sont sélectionnés et forment un portfolio dans chacune des trois stratégies. L'objectif est un développement stable et durable de votre fortune.



Zugerberg durabilité 20

Gestion de fortune avec une part de fonds d'actions de 0 à 20%.



Zugerberg durabilité 40

Gestion de fortune avec une part de fonds d'actions de 0 à 40%.



Zugerberg durabilité 100

Gestion de fortune avec une part de fonds d'actions de 0 à 100%.

N'hésitez pas à demander à votre conseiller de plus amples informations ou une offre de placement personnelle.

Exemple de calcul

Date	Cours par part	Versement	Nombre de parts	Valeur fonds
01.07.2005	CHF 100.–	CHF 6000.–	60 parts	CHF 6000.–
01.07.2006	CHF 80.–	CHF 6000.–	75 parts	CHF 10800.–
01.07.2007	CHF 50.–	CHF 6000.–	120 parts	CHF 12750.–
01.07.2008	CHF 60.–	CHF 6000.–	100 parts	CHF 21300.–
01.07.2009	CHF 90.–	CHF 6000.–	67 parts	CHF 37950.–
01.07.2010	CHF 85.–	CHF 30000.–	422 parts	CHF 35842.–

Impressum

Rédaction: Roger Ledermann | Stefan Walther
mail@fmhinsurance.ch

Conception et réalisation: Rub Graf-Lehmann AG, Berne
Tirage: 25 000 ex.